



# Non ! aux salariés jetables Oui ! à l'emploi durable

## La précarité s'aggrave ! :

Près de 150 000 contractuels sont actuellement employés dans la Fonction publique hospitalière, de manière tout à fait abusive pour la plupart d'entre eux.

**A l'AP-HP, nous sommes passés de 300 à 3000 CDD sur postes vacants en une année .**

Les directions embauchent systématiquement sur contrats des personnels qui sont pourtant employés sur des postes permanents :

aides-soignants, tech labos, entre autre alors qu'ils peuvent statutairement être recrutés directement comme stagiaires en vu d'une titularisation au bout d'un an car ils on un diplôme d'état et sont en plus sur poste vacant.

Pour d'autres professions, (Administratifs, Personnel ouvrier, Psychologues, Secrétaires médicales, ...) des concours doivent être organisés chaque année ce qui est n'est le cas.

## Lutte contre la précarité ? :

Après les annonces du gouvernement, d'un plan de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, les négociations prennent une tournure plus que dangereuse. Il s'agirait de transformer les CDD non pas en postes titulaires mais en CDI !! **Ne vous réjouissez pas trop vite car ce CDI ne sera pas un emploi stable. Vous n'aurez plus le droit d'être fonctionnaire !!!**

**De plus, il faudra 6 ans de CDD pour être CDI.**

**Pour SUD :** C'est la remise en cause du statut pour les nouveaux embauchés qui n'auraient plus le droit d'être fonctionnaires mais juste le droit de travailler sans montée d'indice, sans primes, sans droits

## Oui aux emplois permanents :

**Non, a la politique de l'AP-HP qui prend ou jette en fonction non pas des besoins des services mais des finances des hôpitaux (T2A oblige !).**

*D'ailleurs un certain Claude Evin, directeur de l'Agence Régionale d'Ile de France (ARS) ne s'était pas trompé lorsqu'il annonçait : « le statut de la fonction publique est incompatible avec la T2A) !*

**Le statut de la fonction publique est le dernier rempart des salariés, il faut le défendre à tout prix. Se battre contre l'emploi précaire, c'est aussi se battre pour les personnels sous statut.**

### **SUD santé exige :**

- la titularisation de tous les contractuels sur emploi permanent
- l'arrêt des suppressions de postes de titulaires
- l'ouverture de concours et d'examens professionnels au fur et à mesure des besoins
- le recours aux CDD pour des remplacements ponctuels uniquement
- l'arrêt de recrutement de chargés de mission aux salaires incompatibles avec la fonction publique

## **Ne baissons pas les bras**

**Une négociation sur l'emploi précaire et l'ouverture de concours va s'ouvrir à l'AP-HP, SUD-Santé participera aux négociations sans illusions. Seule la lutte des personnels obligera l'administration à l'ouverture de concours et à l'embauche directe.**

## **SUD-Santé appelle à la vigilance :**

**Si vous êtes contractuels ou que vous avez des collègues contractuels n'hésitez pas à contacter votre section syndicale, en vue d'une action collective !**